

Estimation des frais d'une action individuelle

- En gestion discrétionnaire et gestion conseil -

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des frais pouvant s'appliquer à l'investissement dans une action individuelle cotée sur l'Euronext, au sein d'un contrat en gestion discrétionnaire ou gestion conseil, au moment de l'achat et au moment de la vente de la totalité de l'investissement à 3 périodes données différentes : après une année, à la moitié de la période de détention et au terme de la période de détention mentionnée dans cet aperçu.

Hypothèses et avertissements

Dans un contrat en gestion discrétionnaire ou en gestion conseil, pour les investissements recommandés par la banque, il n'y a que des commissions de gestion appelées « All-in fee ». Les autres coûts et frais, à l'exception des taxes, sont inclus dans ce forfait annuel. Le All-in fee est prélevé trimestriellement et est déduit à l'avance, cela signifie que vous payez pour la période à venir.

Dans cet exemple, nous avons considéré que l'investissement en actions individuelles de 10 000 € vient compléter un contrat existant en gestion discrétionnaire de type Balanced de minimum 1 000 000 € et comportant des lignes individuelles. Le forfait All-in fee appliqué est de 1% + 21% de TVA.

Investissement complémentaire **10.000,00 €** Durée de détention **4 ans**

Frais liés aux services d'investissement - Frais perçus par Nagelmackers			
Frais uniques	Frais d'entrée	0,00%	
	Frais de sortie	0,00%	
Frais récurrents	Commission de gestion hors TVA	1,00%	Tarif All-in-fee contrat gestion discrétionnaire balanced > 1 million €
	Droits de garde TVA	0,00%	
	Frais de transaction	0,00%	
Taxes - Frais perçus par l'Etat			
Frais uniques	Taxe de bourse	0,35%	Frais dus à l'achat et à la vente
Frais récurrents	TVA sur les commissions de gestion	21,00%	

Dans l'aperçu ci-dessous, nous faisons abstraction des évolutions positives ou négatives de la valeur de l'investissement, ainsi que des évènements qui peuvent avoir lieu sur les actions pendant la période de détention, comme par exemple les offres publiques d'achat. Nous considérons que la valeur reste la même pendant toute la durée de détention de l'investissement, ce qui permet de visualiser directement le rendement minimum que l'investissement doit réaliser pour compenser ces frais.

La colonne «Frais d'achat» indique les frais et les taxes estimés au moment de la transaction d'achat. Elle reprend également la totalité du forfait All-in fee de la première année, qui est en réalité prélevé à l'avance trimestriellement et non en une seule fois.

Dans les colonnes suivantes, nous indiquons les frais à partir du moment de l'achat jusqu'au moment de la vente de l'investissement. Nous additionnons les frais liés à l'achat, les frais récurrents dus pendant la durée de détention de l'investissement, les frais liés à la vente et les taxes. Les résultats, exprimés en euro et en pourcentage, reflètent la totalité des frais sur la période concernée. Vous pouvez par conséquent visualiser le montant total de tous les frais cumulés sur la période donnée et vous faire une idée de l'impact de ces frais sur le rendement total, c'est-à-dire le pourcentage des frais totaux cumulés sur le montant de l'investissement.

La dernière ligne du tableau reprend la vue, en montant et en pourcentage, sur une base annuelle obtenue en divisant le résultat obtenu par le nombre d'années de détention de l'investissement. Cette vue permet de voir le pourcentage annuel minimum que votre investissement doit engendrer pour absorber les frais. Il va de soi que si le montant du placement évolue positivement ou négativement, l'impact des frais sera proportionnel à la valeur réelle de cet instrument financier. Ceci n'est pas pris en considération dans cet aperçu car, comme mentionné ci-dessus, nous nous basons sur le fait que la valeur de l'investissement n'évolue ni négativement ni positivement pendant toute la durée de détention.

Les coûts réels pourraient donc différer, à la hausse comme à la baisse, des coûts illustrés dans ce scénario, en fonction des éléments suivants :

- Le montant réel de l'investissement
- L'évolution positive ou négative de la valeur de l'investissement pendant la durée de détention
- La devise du produit
- Les frais spécifiques du produit
- La période de détention effective
- Le marché d'exécution
- Les changements potentiels de la tarification et du régime fiscal pendant la période de détention...

	Frais d'achat		Frais cumulés et impact sur le rendement					
	Au moment de l'achat		Vente après 1 an(s)		Vente après 2 an(s)		Vente après 4 an(s)	
	%	€	%	€	%	€	%	€
Frais de services d'investissement	1,00%	100,00 €	1,00%	100,00 €	2,00%	200,00 €	4,00%	400,00 €
Frais uniques	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
Frais récurrents	1,00%	100,00 €	1,00%	100,00 €	2,00%	200,00 €	4,00%	400,00 €
Commission de gestion HTVA*	1,00%	100,00 €	1,00%	100,00 €	2,00%	200,00 €	4,00%	400,00 €
Taxes**	0,56%	56,00 €	0,91%	91,00 €	1,12%	112,00 €	1,54%	154,00 €
Frais uniques	0,35%	35,00 €	0,70%	70,00 €	0,70%	70,00 €	0,70%	70,00 €
Taxe de bourse	0,35%	35,00 €	0,70%	70,00 €	0,70%	70,00 €	0,70%	70,00 €
Frais récurrents	0,21%	21,00 €	0,21%	21,00 €	0,42%	42,00 €	0,84%	84,00 €
TVA sur la commission de gestion	0,21%	21,00 €	0,21%	21,00 €	0,42%	42,00 €	0,84%	84,00 €
Frais totaux cumulés	1,56%	156,00 €	1,91%	191,00 €	3,12%	312,00 €	5,54%	554,00 €
Frais totaux cumulés annualisés	1,56%	156,00 €	1,91%	191,00 €	1,56%	156,00 €	1,39%	138,50 €

- * **Commission de gestion** : il s'agit d'un forfait annuel appelé « All-in fee » prélevé à l'avance trimestriellement. Ce forfait englobe toutes les commissions d'entrée, de sortie, les droits de garde, les frais fixes, les coûts de transactions des investissements recommandés par la banque. Ce forfait n'inclut pas les taxes. Dans cet aperçu, nous avons pris l'hypothèse que l'investissement en actions individuelles vient compléter un portefeuille existant de minimum 1 million d'euros dans un contrat en gestion discrétionnaire de type balanced et incluant des lignes individuelles. Le forfait annuel du All-in fee choisi pour cet aperçu s'élève à 1% + 21% de TVA (reprise dans les taxes). Vous pouvez consulter les autres forfaits All-in fee dans la Liste des Tarifs Private Banking.
- ** Taxes : nous reprenons ici la taxe de Bourse due à l'achat et à la vente ainsi que la TVA due sur les services offerts par la banque. Les autres taxes applicables à chaque personne physique et dépendantes de la situation personnelle ne sont pas prises en compte dans les coûts illustrés dans ce scénario. Selon les cas, des taxes additionnelles pourraient donc être d'application, telles que la retenue d'un précompte mobilier sur les revenus des instruments financiers, la taxe sur compte-titres, la taxe anticipative de l'épargne-pension, des taxes étrangères... Certains pays appliquent des taxes supplémentaires à la taxe de Bourse (uniquement à l'achat), c'est le cas par exemple de la France, principalement pour les actions du CAC40, qui applique une taxe supplémentaire de 0,30%.

Pour obtenir un détail de tous les frais et les taxes applicables aux instruments financiers commercialisés par la banque, vous pouvez vous référer à la Liste de nos Tarifs Placements sur notre site internet :

https://www.nagelmackers.be/src/Frontend/Files/userfiles/files/Liste_des_tarifs_placements.pdf

Vous pouvez en outre demander à obtenir la Liste des Tarifs Private Banking sur notre site web (<https://www.nagelmackers.be/fr/personal-private-banking/private-banking/demande-de-la-liste-des-tarifs-private-banking>) ou dans l'une de nos agences.